

Revue annuelle du Schéma Directeur de la Statistique

La 15^{ème} session organisée avec succès

Sous l'égide de l'Institut National de la Statistique (INSTAT), la communauté statistique du Mali a tenu, les 13 et 14 juin 2024 à MAEVA Palace, la 15^{ème} session de la Revue annuelle du Schéma Directeur de la Statistique (SDS). La cérémonie d'ouverture a été présidée par le représentant du Ministre de l'Economie et des Finances, M. Diakaridia DEMBELE, Conseiller Technique.

Le Schéma Directeur de la Statistique (SDS) est un document de programmation des opérations statistiques et de renforcement des capacités du Système Statistique National du Mali. Pour rappel, le Mali a connu trois générations dudit Schéma. Les plans d'actions des deux premières ont couvert les périodes 2008-2012 et 2015-2019. Celui de la troisième génération, adoptée par le Gouvernement en mars 2020, arrive à terme le 31 décembre 2024.

La Revue annuelle du Schéma Directeur de la Statistique, instaurée depuis 2009, est une expérience inédite d'évaluation des activités statistiques au Mali. Ses travaux sont organisés en deux sessions : une session technique et une session politique. En amont, lesdits travaux sont minutieusement préparés par un Comité composé de représentants de différentes structures du Système Statistique National (SSN), la coordination de l'INSTAT. Ce Comité préparatoire a eu pour rôle de :

- Collecter les données sur l'état de mise en œuvre et de programmation des activités statistiques au sein de nos structures ;
- Élaborer le rapport bilan 2023 ;
- Élaborer le rapport programme 2024 ;
- Élaborer le programme indicatif 2025-2027 ;
- Élaborer des communications thématiques.

Les différents rapports et communications produits sont soumis à la validation des participants de cette session, composés de responsables des structures du Système Statistique National (INSTAT, CPS, Observatoires, Directions nationales de l'administration d'Etat, DRPSIAP, structures universitaires, société civile, secteur privé, collectivités territoriales, Partenaires, Techniques et Financiers). « Je vous exhorte à une analyse sans complaisance des documents soumis à votre appréhension pour davantage parfaire leur contenu. En tant que structure centrale du Système Statistique National du Mali, l'INSTAT se réjouit de la masse d'informations que chacune des autorités statistiques a pu collecter et diffuser durant l'année 2023, pour les besoins de la programmation, du suivi et de l'évaluation judicieuse des programmes et projets de développement, tant publics que privés », a déclaré le Directeur Général de l'INSTAT, Dr Arouna SOUGANE, à l'ouverture de la rencontre. « Le contexte sécuritaire qui pesait sur nos activités est, à bien d'égards, en passe de connaître son épilogue, grâce à l'engagement des plus hautes autorités et à la témérité de nos forces de défense et de sécurité. En plus de la gestion efficiente de la question sécuritaire, les réformes institutionnelles récemment engagées par les plus hautes autorités de la République en faveur de notre outil de production et de diffusion des données statistiques laisse croire que nous entamons une période d'espérance pour le Système Statistique National » a-t-il ajouté.

Besoins en statistiques sans doute croissant !

Ces sessions se tiennent dans un contexte où le pays est engagé dans l'élaboration d'une politique stratégique dénommée « Vision Mali 2063 ». Le SSN est appelé à fournir les données nécessaires pour le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation de cette politique. « Il est donc de notre responsabilité de poursuivre les efforts dans la production, la valorisation et la diffusion en vue de satisfaire aux besoins des utilisateurs. Des besoins qui seront, sans doute croissant », selon le DG de l'INSTAT.

« Le Gouvernement de la République ne ménagera aucun effort pour jouer sa partition dans la réalisation de cette opération. Le soutien à l'activité statistique découle d'une forte volonté politique de l'Etat pour la simple raison qu'il s'agit de participer au développement et à la bonne gouvernance du pays. Cette volonté politique est soutenue par un nombre croissant de Partenaires Techniques et Financiers, auxquels je tiens à présenter ma gratitude pour leur accompagnement de plus en plus croissant au chantier de développement de la statistique au Mali », a souligné M. Diakaridi DEMBELE, Conseiller Technique du Ministère de l'Economie et des Finances. Selon lui, plusieurs actions concrètes ont été réalisées dans ce sens. Il s'agit, entre autres, de :

- la forte contribution de l'ETAT au financement des phases de dénombrement du 5^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) et du Recensement Général des Unités Economiques (RGUE) ;
- l'approbation du projet de convention ratifiant le financement du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAO) ;
- la mise en place du Fonds National pour le Développement de la Statistique ; et
- l'adoption récente de la redevance statistique qui permettra à l'INSTAT de mieux jouer son rôle de coordination technique du SSN, mais aussi de garantir la production et la diffusion des statistiques à fortes demandes nationales dans un environnement motivant et convivial.

Le Représentant résident de l'UNFPA au Mali, M. Yves SASSENATH, a salué ces efforts gouvernementaux et souligné les principaux défis auxquels le pays reste confronté en matière de production et de diffusion de données statistiques. Ces défis sont, entre autres :

- la faiblesse dans la disponibilité régulière de statistiques fiables et désagrégées ;
- le besoin de renforcement des capacités techniques et matérielles des acteurs du système statistique ;
- la nécessité de renforcer et systématiser le financement des activités statistiques (dont le recensement général agricole) ;
- la faiblesse dans l'architecture institutionnelle des relations fonctionnelles entre les structures du système statistique ;
- la nécessité de mettre en place un cadre juridique et administratif adapté et de déployer des moyens humains et matériels conséquents pour le bon fonctionnement du SSN ;
- l'insuffisance des ressources humaines qualifiées et particulièrement le faible effectif de statisticiens combiné à un nombre élevé de non-statisticiens (en dépit des synergies d'actions entre les acteurs du SSN) face à la demande des différentes administrations ;
- la nécessité de renforcer l'enregistrement, le traitement et l'analyse de données d'état civil/statistiques vitales.

« Face à ces défis, les Partenaires Techniques et Financiers restons engagés auprès du Gouvernement afin de contribuer pleinement à l'amélioration de la qualité des données statistiques et trouver les moyens appropriés visant à appuyer la production, le traitement, l'analyse, la dissémination et la conservation des données, pour la réalisation d'un système National performant. Les statistiques contribuent énormément dans la conception du développement, particulièrement pour l'estimation des besoins des populations dans toute leurs dimensions », a souligné M. SASSENATH.